

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE

N° d'imprimé : F001411769

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle volontaire complet

DATE DU CONTRÔLE

17/02/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

8236

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : S059F508

RAISON SOCIAL :

HDF CT

ADRESSE : 141 CHEMIN DE L'ARBRE DE GUISE

59113 SECLIN

03.20.62.83.35

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGREMENT : 059D1269

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation Date C.I. Date 1ere circulation

GP-113-VN

27-06-2023

27-06-2023

Genre

Marque

Type

CTTE

VOLKSWAGEN

ABSENT

N° de série dans la série du type

Energie

WV3ZZZSZ2P9024218

GO

Kilométrage au compteur

Désignation commerciale

32207

CRAFTER

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

STE MERCIER

ADRESSE : 71 AVN DE FLANDRE

59700 MARCQ EN BAROEUL

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié

Défaillances majeures

- 3.2.1.a.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs (AV)
- 3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé (AVD)
- 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences (G)
- 4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) (D)
- 5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint (AVG,AVD)

Défaillances mineures

- 4.5.1.c.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Mauvaise fixation (AVD)
- 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (G,D)
- 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger (ARG,ARD)

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

M E S U R E S	AvG	Av	AvD	ArG	Ar	ArD
Frein de service						
Déséquilibre		6			3	
Force	538		507	353		346
Force roue/roue	538		507	353		346
Taux			71			
Frein de stat.						
Force	249					261
Taux			21			
Pesée du véhicule		1440	2427		987	
Suspension						
Efficacité	68		65	80		78
Dissymétrie		4			3	
Dérive	+0.0					
Feux de croisement	-0.4					-0.7
Feux de brouillard	-0.5					+1.4

Le présent procès-verbal résulte d'un contrôle technique dit **volontaire** qui ne peut être assimilé au contrôle technique obligatoire prévu par le Code de la route.

En cas de contrôle administratif et/ou de cession du véhicule, le contrôle technique volontaire ne pourra permettre de justifier la réalisation des obligations imposées par le Code de la route.

